Journée d'échanges : Viabilité Hivernale en milieu urbain

Retour d'expérience et évolutions suite aux épisodes neigeux de l'hiver 2010/2011

au sein de la Communauté Urbaine de Strasbourg

Romuald SUTTER

Chef de service – Propreté Urbaine

Metz – 20 juin 2012

VIABILITE HIVERNALE AU SEIN DE LA CUS

1. **Organisation générale**

2. Retour sur les évènements exceptionnels de fin 2010 et principales évolutions

3. Communication à l'attention des usagers

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CETE Est

Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE

ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA VIABILITE HIVERNALE

OBJECTIF

➔ **Assurer la circulation** des automobiles, des cycles et des piétons dans des **conditions satisfaisantes** sur 1 600 km de voiries communautaires

PRINCIPES

➔ **Hiérarchisation** des interventions mécanisées

➔ **Salage différencié**

MOYENS ET INTERVENANTS

➔ **3 types d'intervenants** : agents des services CUS, Agents des services municipaux, prestataires agriculteurs

➔ **132 personnes sur le déneigement mécanisé** dont une équipe de **18 personnes mobilisables** pour un traitement 24h/24 de la priorité 1

➔ **155 personnes sur le déneigement manuel** et près de **100 personnes mobilisables** en renfort en cas d'évènement de forte intensité

➔ **90 véhicules** équipés d'interfaces hivernales

VIABILITE HIVERNALE AU SEIN DE LA CUS

1. Organisation de la viabilité hivernale

2. **Retour sur les évènements exceptionnels de fin 2010 et principales évolutions**

3. Communication à l'attention des usagers

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CETE Est

Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE

HIVER 2010/2011
MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'ACTIONS

CONTEXTE

•Un **phénomène météorologique exceptionnel** : 24h de chutes de neige continues, températures durablement négatives, épisodes de brouillard fortement givrant et pluies verglaçantes

•Une **consommation exceptionnelle de sel** conjuguée à une pénurie du fournisseur unique

CONSTAT

• Des **axes vitaux et de première priorité maintenus circulables** mais des **axes secondaires peu ou pas traités** du fait de moyens techniques non adaptés

• Des **trottoirs devant les équipements publics** dégagés tardivement

• Un manque de moyens adaptés et en grand nombre pour le **déneigement manuel**

• Des difficultés à **faire face au mécontentement des usagers**

PLAN D'ACTIONS

• **Sécurisation des stocks de sel** de déneigement

• Renforcement du **raclage mécanisé** des axes secondaires et adaptation de l'organisation

• Nouvelle organisation du **déneigement manuel**

• **Communication**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CETE Est

Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE

SÉCURISATION DE NOS STOCKS DE SEL

- **Approvisionnement** du stock à sa capacité maximale ➔ **5 400 t**
- Création d'un **stock réserve** ➔ **3 000 t** supplémentaires
- **Renforcement du suivi** des consommations de sel

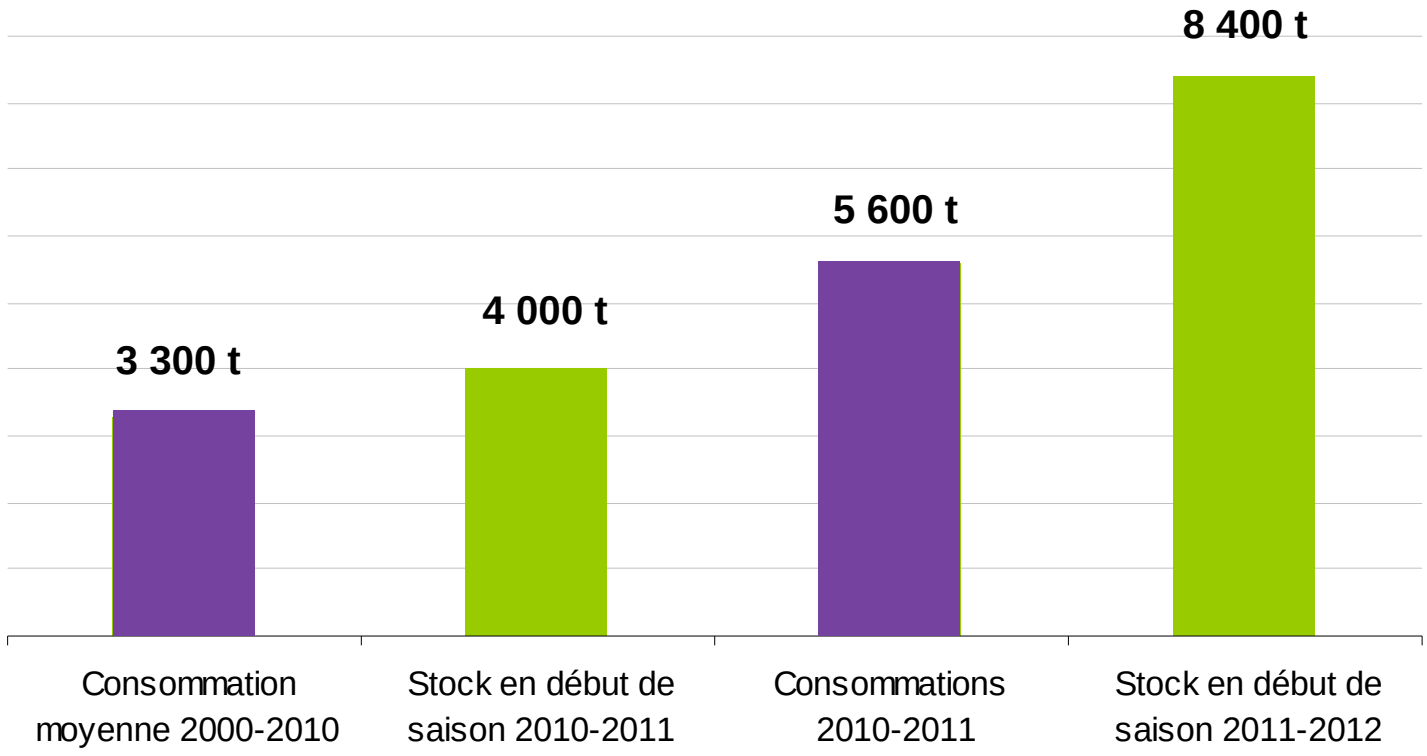

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CETE Est

Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE

RACLAGE ET SALAGE MÉCANISÉ

MATÉRIEL

- Equipement de **10 tracteurs communautaires** pour le raclage des voies résidentielles **Services Patrimoine sportif, Espaces Verts, PVA**
- Poursuite du programme de modernisation des équipements communautaires, communaux et agriculteurs
- Limitation de la **discontinuité** des niveaux de services par **transfert de voies avec le CG67 et le Port autonome**

ORGANISATION

- Adoption d'un **nouveau règlement** cadre communautaire des **astreintes**
- **Formation** conduite d'un ESH pour 111 chauffeurs et tests d'habilitation
- Amélioration de l'articulation des interventions ➔ **Démarrage + rapide**

DÉNEIGEMENT MANUEL

ARRÊTS BUS, TRAM, QUAIS, PASSAGES PIÉTONS

- Maintien de l'intervention manuelle des balayeurs dès 5h
- Dispositif de mobilisation des grands services régies en cas de fortes chutes de neige ➔ **près de 100 agents des Espaces Verts, Voies publiques, Eau, Assainissement**

TROTTOIRS

- **Mobilisation** des gestionnaires de 400 sites Ville et CUS pour le traitement des trottoirs devant leurs **équipements publics**
- **Rappel des obligations faites aux propriétaires et locataires** riverains par voie de presse

VIABILITE HIVERNALE AU SEIN DE LA CUS

1. Organisation de la viabilité hivernale

2. Retour sur les évènements exceptionnels de fin 2011 et principales évolutions

3. **Communication à l'attention des usagers**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CETE Est

Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE

COMMUNICATION EXTERNE

DURANT L'HIVER

- Réédition de la **plaquette** « Circuler en hiver »
- Page sur la **viabilité hivernale** : www.strasbourg.eu/environnement
- Propositions d'articles de **presse** pour les journaux communaux
- **Campagne radio**, adaptée et diffusée en fonction des prévisions

A CHAQUE ÉPISODE NEIGEUX

- Messages d'information sur le réseau des **JEI et PMV**
- Suivi de l'avancée du traitement sur le site web www.carto.strasbourg.eu

OUTILS INTERNES DE COMMUNICATION

LES OUTILS A DISPOSITION

- **Foire aux questions** « agents d'accueil »
- **Plaquette** « Circuler en hiver »
- Info sur la **viabilité hivernale** : www.strasbourg.eu/environnement
- Info sur la circulation et les **niveaux de traitement** : www.carto.strasbourg.eu

LES MESSAGES AUX USAGERS

- **Consultez le site internet** www.carto.strasbourg.eu pour connaitre les niveaux de traitement et l'état des routes
- **Pour vos déplacements en hiver** : anticipez les temps de trajet, équipez vos véhicules (pneus neige, raclette à neige, etc.), adoptez une conduite souple, privilégiez les transports en commun, etc.
- **Tous acteurs du déneigements** : les services de la CUS avec la contribution des agents communaux et communautaires, les autres gestionnaires routiers mais aussi les habitants pour le **déneigement des trottoirs**

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Romuald SUTTER

Chef de service – Propreté Urbaine

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CETE Est

Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE

HIÉRARCHISATION DES VOIES

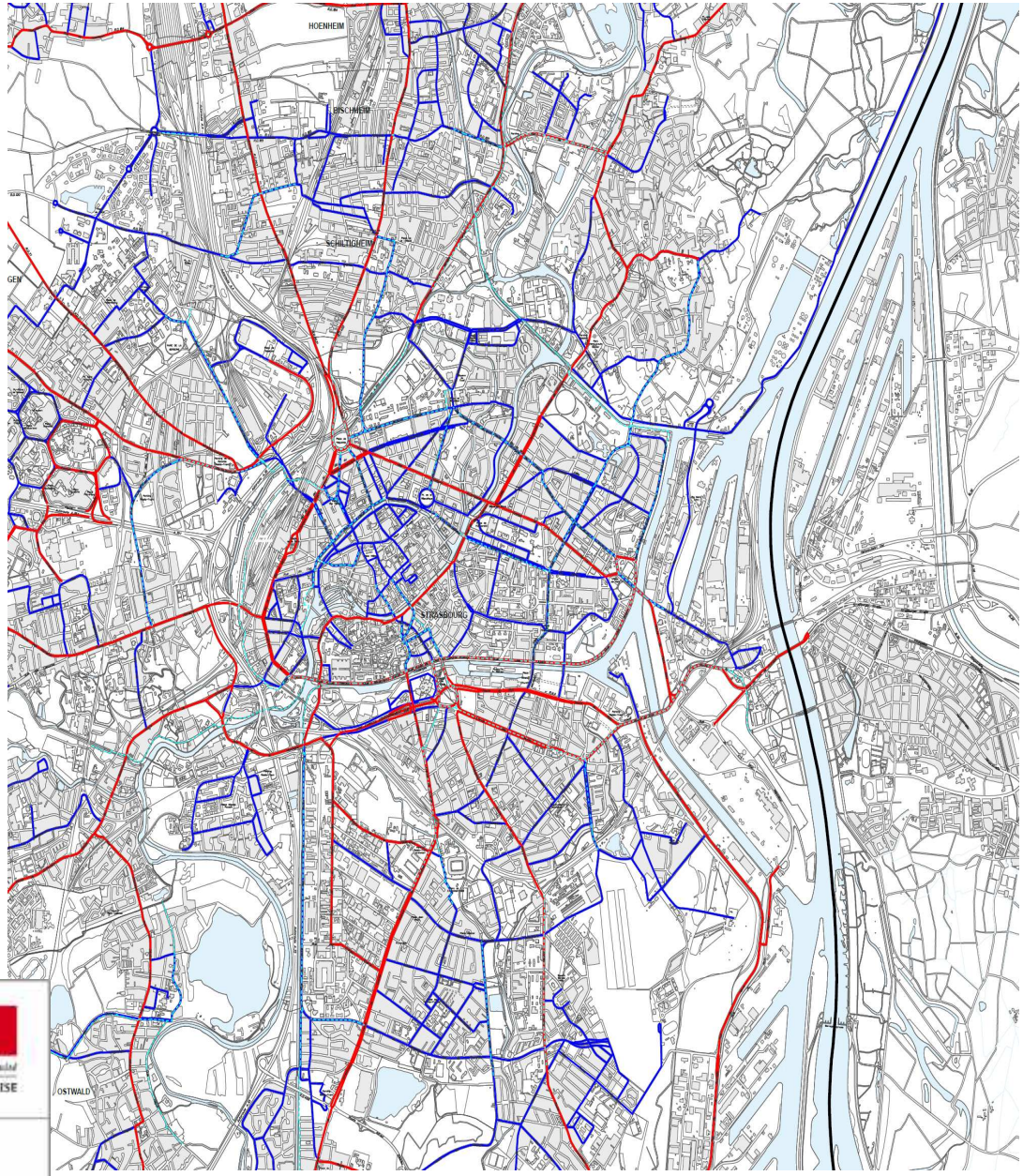

Priorité 1

Priorité 2 - Routes

Priorité 2 - Pistes cycl.

Priorité 3

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CETE
Est

SALAGE DIFFÉRENCIÉ

		Neige faible < 2 cm	Neige forte > 2 cm	Verglas
PRIORITÉ 1 **24/24H**	Axes routiers vitaux	**Salage**	**Raclage puis salage**	**Salage**
PRIORITÉ 2 A partir de 3h	Routes primaires Pistes cyclables primaires Arrêts de bus et tram			
PRIORITÉ 3 Après le Niveau 1 en horaire diurne	Routes secondaires Piste cyclables secondaires			

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CETE Est

TERRITOIRE ET INTERVENANTS

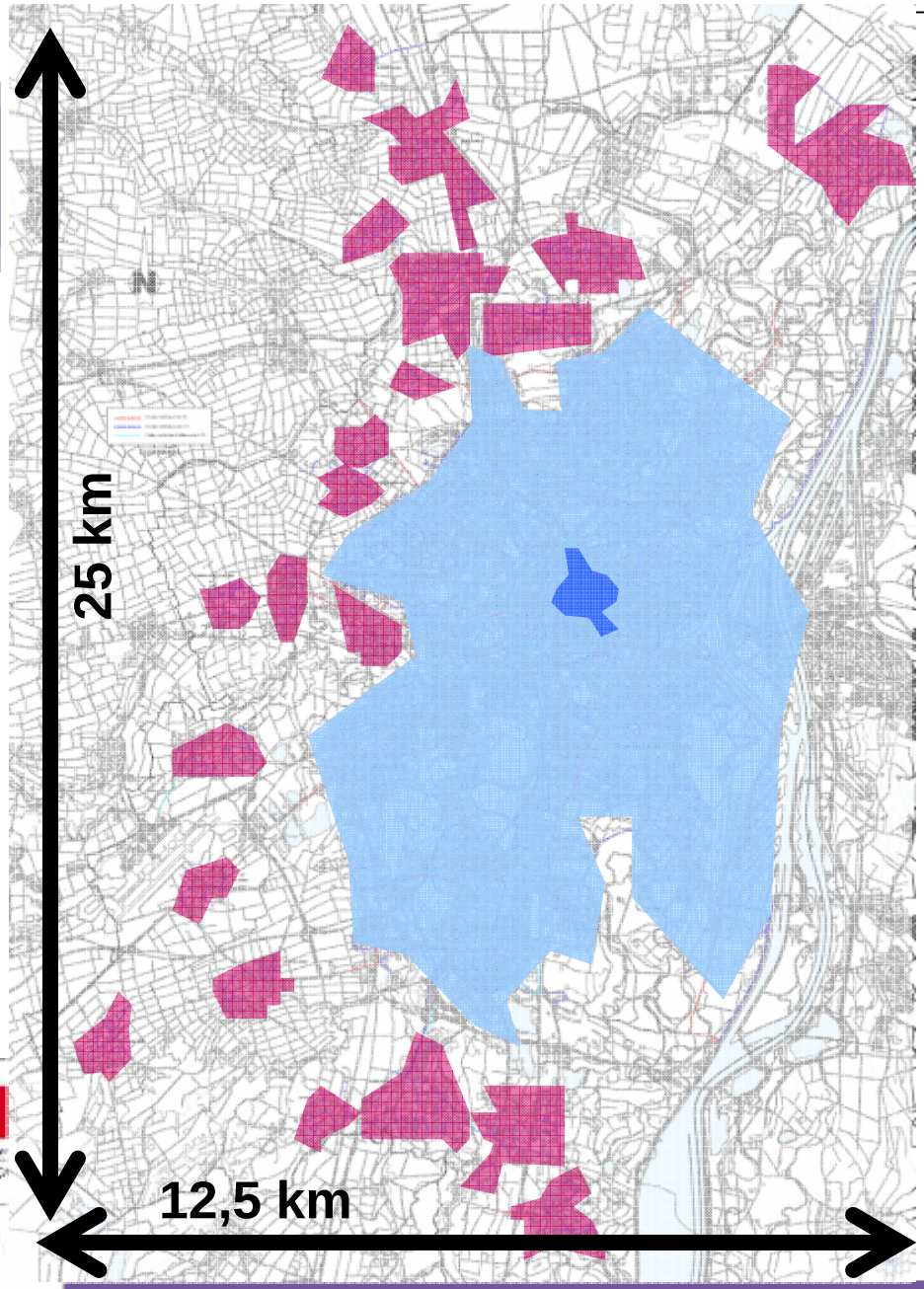

21 communes < 10 000 hbts

Traité par les services techniques des **communes ou des prestataires** du déneigement

Couronne périurbaine - Quartiers de Strasbourg et 6 communes > 10 000 hbts

Traité par les services de la **CUS**

Hyper centre de Strasbourg

Traité par les services de la **CUS**

CETE Est

PÉNURIE DE SEL
DURANT LA SAISON VH 2010-2011

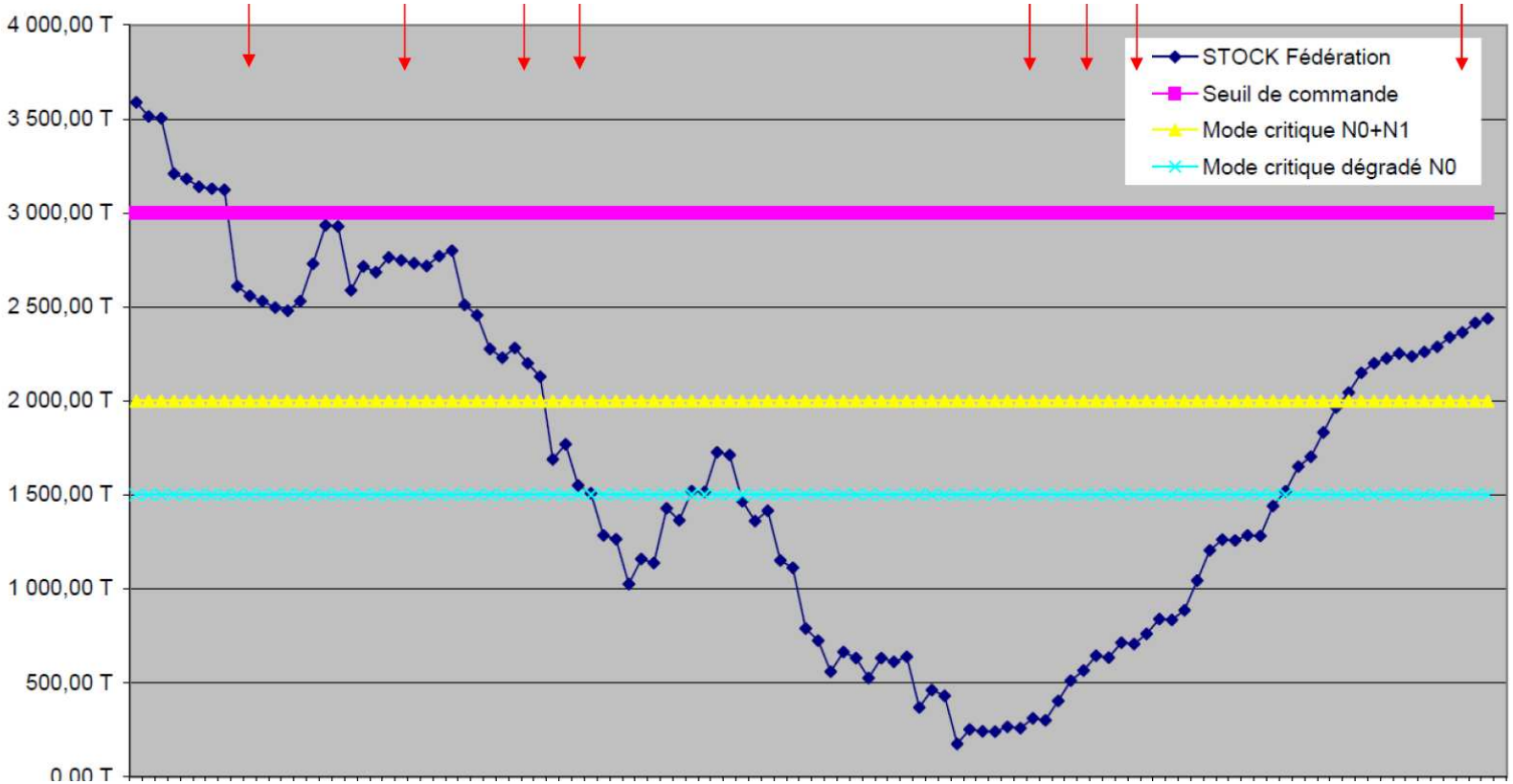

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CETE
Est

PLAQUETTE 4 VOLETS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CETE Est

STRASMAP (internet et smartphones)

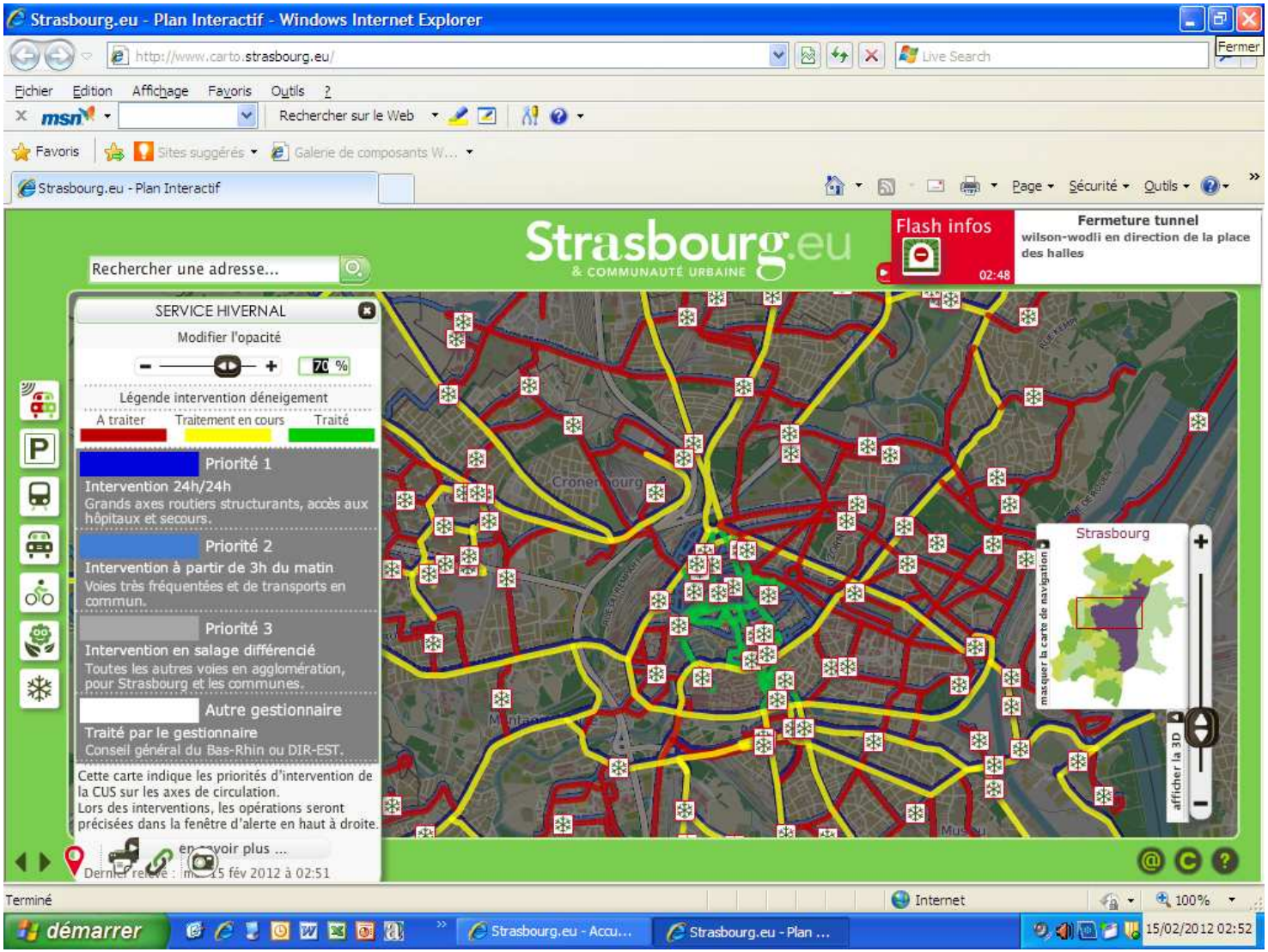

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CETE Est

FOIRE AUX QUESTIONS

Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE

Capitale européenne

Viabilité Hivernale - Saison 2011-2012

Foire aux questions à l'attention des agents d'accueil des Mairies de quartiers et du Centre Administratif

Qu'est-ce que la viabilité hivernale ?
La viabilité hivernale a pour objectif le maintien ou le rétablissement de conditions de circulation satisfaisantes du point de vue de la sécurité des usagers. Elle concourt à la continuité des activités économiques et du service public.

Quels sont les délais d'intervention ? Les niveaux de priorité ?
Le réseau routier de compétence communautaire représente près de 1600 km de voies. L'intervention des services de la CUS doit donc être priorisée.

Ainsi, les voies ont été hiérarchisées selon 3 niveaux de priorité :
- PRIORITE 1 : objectif de traitement 24h/24
- PRIORITE 2 : traitement à partir de 3h du matin
- PRIORITE 3 : traitement en journée en fonction des conditions météo (Cf. salage différencié).

Comment avez-vous priorisé les voies ? Pourquoi ma voie est classée dans ce niveau de priorité ?
Les voies ont été classées par les Maires et les services techniques de chaque commune qui connaissent les réalités du terrain : fréquentation, voies à risques (pente, risque de verglas, etc.). Les critères de classement sont les suivants :
- PRIORITE 1 : les axes vitaux, qui sont les routes structurantes à très forte densité de circulation, les accès aux centres de secours et hôpitaux, les routes reliant les entrées et sorties principales des communes ;
- PRIORITE 2 : routes à forte circulation, les accès aux écoles et établissements publics principaux, axes de circulation des transports en commun, voies et ouvrages à risques (pont, pentes, etc.). Les pistes cyclables les plus fréquentées en font également partie ;
- PRIORITE 3 : voies résidentielles et/ou peu fréquentées ainsi que les pistes cyclables relevant des compétences de la CUS non classées en niveau 1.

Comment savoir si ma rue sera déneigée ? Comment savoir quel itinéraire emprunter préférentiellement ?
Des plans sont consultables en mairie, sur le site internet de votre commune ou celui de la CUS sur www.strasbourg.eu rubrique Environnement.
Une nouveauté cette année est la disponibilité des plans et des informations sur les conditions de trafic sur www.carto.strasbourg.eu.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CETE Est